

30

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

14^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel

Examen du Pérou

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 1^{er} novembre 2012

OR

Ordre de passage: 40
Temps de parole : 2 m

Madame la présidente,

Je voudrais, tout d'abord, remercier le chef de la délégation du Pérou, S.E. Dr. Henry José Ávila Herrera, Vice-Ministre pour les droits de l'Homme et l'accès à la Justice, pour la présentation du rapport national de l'Examen Périodique Universel de son pays.

A cet égard, ma délégation félicite le Gouvernement péruvien pour les avancées réalisées en matière des droits de l'Homme, particulièrement les réformes institutionnelles que ce pays a entrepris depuis son examen en 2008, notamment la création des Départements pour le développement et l'intégration sociale, pour les questions interculturelles et pour les droits de l'Homme et l'accès à la justice.

Ma délégation félicite également le Pérou pour le projet de mise en place d'un Mécanisme national de prévention contre la torture. A cet égard, ma délégation a pris note avec satisfaction des mesures prises à ce jour pour faire aboutir ce projet, notamment les consultations élargies prévues pour l'élaboration d'un avant-projet de loi de ce Mécanisme, y compris avec la société civile. Aussi, **ma délégation recommande-t-elle au Pérou de poursuivre ses efforts pour la mise en place de ce mécanisme.**

En outre, ma délégation se réjouit des mesures prises par le Gouvernement péruvien sur le plan normatif, notamment la ratification en septembre dernier de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, ainsi que l'inclusion du concept du « fémicide » dans son Code pénal.

Madame la Présidente,

Ma délégation a pris note avec appréciation des efforts du Gouvernement péruvien dans le cadre de la promotion des droits sociaux et économiques, en particulier dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, dont le taux a été réduit de 58,7% à 27,8% pendant la période 2004-2011, ainsi que l'extrême pauvreté qui est passée de 16,4% à 6,3% pendant la même période.

Ma délégation estime que ces résultats ont été largement atteints grâce aux initiatives louables lancées par le Gouvernement péruvien dans le cadre du développement de programmes sociaux pour les personnes vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté, notamment le Programme national de soutien direct aux pauvres, le Programme national « Cuna Más », le Programme d'assistance et de solidarité nationale, le Programme national d'aide alimentaire et le Fonds national pour le développement.

Ma délégation estime que ces expériences constituent des bonnes pratiques qui méritent d'être partagées avec la communauté internationale.

Enfin, ma délégation recommande au Gouvernement péruvien de poursuivre ses efforts visant à éradiquer la pauvreté et l'extrême pauvreté, en mettant un accent particulier aux zones rurales.

Je vous remercie Madame la Présidente.